



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

**La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes  
recrute deux adjoints administratifs de 2ème classe**

**LOCALISATION : 2 postes localisés à Clermont-Ferrand**

**Conditions à remplir (conditions générales d'accès à un emploi public)**

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne
- jouir de ses droits civiques
- avoir un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions
- être en situation régulière au regard du code du service national
- présenter les aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction

**Nota : aucune condition de diplôme n'est exigée.**

**1- Présentation de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

La DREAL est le service régional des ministères de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). Sous l'autorité du préfet de région et des préfets de départements, elle participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques publiques relevant de ses champs de compétences.

**2- Missions exercées par les adjoints administratifs**

Les adjoints administratifs ont vocation à assurer des emplois administratifs d'exécution : gestion et suivi de dossiers, sur des logiciels dédiés ou de bureautique, relations avec des commanditaires et des bénéficiaires, rédaction de courriers simples, application de procédures, etc,...

**3- Modalités du recrutement**

Les candidats devront présenter un dossier de candidature qui devra comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae détaillé incluant le niveau scolaire, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés, ainsi que la description de l'environnement professionnel de ces différents emplois, les coordonnées postale, téléphonique, électronique.

Ce dossier devra parvenir **au plus tard le 23 septembre 2016**, à l'adresse suivante :

**Centre de Valorisation des Ressources Humaines (CVRH)  
Mission Compétences transversales – PEC-Recrutement  
Recrutement Adjoints Administratifs  
45 rue Jules Verne  
63051 CLERMONT-FERRAND cedex 02**

**4- Déroulement du recrutement**

Ce recrutement est organisé suivant les modalités fixées par le décret n°2007-655 du 30 avril 2007 relatif notamment aux recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs.

1e phase : Les dossiers de candidature devront parvenir au CVRH **au plus tard le 23 septembre 2016**, le cachet de la poste faisant foi. Après examen des dossiers, la liste des candidats retenus pour la 2e phase sera arrêtée et affichée le 04 octobre 2016 au plus tard.

2e phase : les candidats sélectionnés seront convoqués, par courrier, pour la 2e phase composée d'un entretien oral qui portera sur les expériences personnelles et professionnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et sa capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.  
Les entretiens se dérouleront à une date comprise entre le 18 et 19 octobre 2016 au CVRH à Clermont-Ferrand.

#### **5- Nomination des candidats**

À l'issue de la 2e phase, les candidats seront classés sur une liste établie, par ordre de mérite, par la commission de sélection. Le premier de la liste sera affecté sur le poste proposé. Il accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il sera titularisé, dans la mesure où la période de stage aura donné satisfaction.

Le poste est à pourvoir avant le 31 décembre 2016.

#### **6- La rémunération**

Le traitement brut mensuel d'un adjoint administratif en début de carrière est de 1486,32 €.

25/08/2016

Pour la directrice régionale,  
le directeur adjoint,

***Signé***

**Patrick VERGNE**